

DÉCLARATION DE STRATÉGIE ERASMUS +

2021 – 2027

Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur (ECHE)

PRESENTATION DE L'IFRIA BFC

L'Institut de Formation des Industries agroalimentaire Bourgogne Franche-Comté, ci-après dénommé IFRIA BFC, a été créé en 1999 à la demande des entreprises agroalimentaires. L'IFRIA BFC est le partenaire principal des entreprises industrielles alimentaires pour la formation initiale par apprentissage et la gestion des compétences. C'est un organisme paritaire, dont la politique de développement est définie par un Conseil d'Administration où siègent des représentants des entreprises agroalimentaires régionales et des représentants des organisations syndicales patronales et salariales.

Pour répondre aux missions qui lui sont confiées par les branches représentant les entreprises agroalimentaires, l'IFRIA BFC est doté d'un CFA hors murs qui établit des partenariats avec des organismes de formation (école d'ingénieur, universités, CFA ou lycées) pour mettre en œuvre des parcours de formations visant l'obtention d'un diplôme par la voie de l'apprentissage.

L'IFRIA BFC, en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur experts dans les domaines des sciences du vivant et de l'environnement, apporte un soutien renforcé aux acteurs des filières agricoles et alimentaires pour conduire les transitions alimentaire, numérique et climatique grâce à leurs contributions en matière de formation, de recherche, d'innovation et d'appui à l'enseignement technique agricole.

L'IFRIA BFC propose :

- 2 BTS et deux bachelors par la voie de l'apprentissage regroupant une cinquantaine d'apprentis,
- 2 formations d'ingénieurs agro-alimentaires et agronomes par la voie de l'apprentissage, en partenariat avec l'Institut Agro Dijon regroupant 140 apprentis, tous concernés par la mobilité internationale lors de la deuxième année de formation. Cette école d'ingénieurs est accréditée par la Commission des Titres Ingénieurs (CTI) et engagée depuis de nombreuses années dans une politique d'internationalisation.

STRATEGIE INTERNATIONALE DE L'IFRIA BFC

A. Renforcer l'internationalisation de l'institution à travers nos étudiants et nos personnels

a. Pour les étudiants ingénieurs

La Commission des Titres d'Ingénieurs impose :

- une mobilité internationale de 12 semaines pour tous les apprentis ingénieurs,
- la mise en place d'un trimestre dédié à la mobilité,
- l'obligation d'acquisition d'un niveau B2 minimum en langue anglaise (niveau validé par l'obtention du TOEIC)

L'objectif de cette période de mobilité pour les étudiants est de :

- Mener à bien une mission professionnelle sur plusieurs mois : réaliser (ou contribuer à réaliser) une mission, un projet de recherche, une expérimentation... au niveau assistant ingénieur (ou post-graduate)
- Savoir restituer une démarche technique / scientifique et en présenter les résultats

- Découvrir et analyser de l'intérieur le fonctionnement d'une organisation différente
- S'immerger dans un contexte étranger :
 - o Découvrir une autre culture et une autre façon de travailler par une immersion dans un centre de formation ou une entreprise étrangère.
 - o Améliorer ses compétences linguistiques et culturelles en situation de travail, mais également en découvrant un nouveau patrimoine faisant écho aux métiers et formations transmises et métiers associés

⇒ Renforcer son employabilité et développer de nouvelles compétences avec une dimension internationale.

L'IFRIA BFC œuvre pour rendre possible cette mobilité pour tous les apprentis :

- Accompagner les apprentis dans l'organisation de leur mobilité : lieu de stage, aide logistique, aide financière
- Ouvrir de nouveaux partenariats de mobilité
- Diversifier les modalités de mobilité internationale pour s'adapter aux différents contextes et gagner en agilité en cas de menaces pour la santé et la sécurité (internationalisation at home, mobilités hybrides, etc.).

b. Pour les étudiants en BTS

- Développer la mobilité internationale pour favoriser la découverte d'entreprises étrangères, leur mode de fonctionnement ainsi que la culture du pays.
- Renforcer la maîtrise d'une seconde langue vivante
- Ouvrir de nouveaux partenariats de mobilité internationale

c. Pour le personnel

- Promouvoir les mobilités qui contribuent à l'internationalisation de l'établissement (missions vers nos partenaires prioritaires, formations en anglais, etc.). Développer une culture internationale et développer leurs compétences linguistiques.
- Valoriser la participation des personnels aux programmes de mobilité, en adaptant la politique de ressources humaines par une meilleure reconnaissance des mobilités à l'international et de l'investissement dans les réseaux et projets internationaux.

d. Pour tous

- Dématérialiser la gestion des mobilités internationales, en intégrant en particulier les outils proposés par l'UE (carte européenne étudiante, application Erasmus+)
- Encourager les pratiques respectueuses de l'environnement en étudiant des solutions alternatives aux déplacements à l'étranger et en proposant un outil de calcul de l'empreinte carbone.

B. Accroître notre attractivité à l'international

L'adhésion au programme Erasmus+ permet à l'IFRIA BFC de se faire reconnaître au niveau international comme un établissement dispensant des formations de qualité dans le domaine de l'agroalimentaire et de l'agronomie.

a. Pour les personnels

- Organiser des échanges pour développer les échanges de pratiques entre pairs.

b. Pour tous

- Améliorer les dispositifs d'accueil sur tous les campus (accueil, formation en Français Langue Etrangère, aide aux démarches administratives, etc.) en s'inscrivant dans une démarche qualité.
- Améliorer la qualité de notre communication à l'international à travers le développement de nos outils (site, brochures, présentations, etc.) et en valorisant et diffusant les résultats des programmes réalisés.
- Favoriser la mobilité inter campus pour tous les étudiants internationaux, en offrant des parcours combinés sur l'ensemble des campus.
- Identifier et mobiliser les dispositifs financiers disponibles, pour donner accès au plus grand nombre d'étudiants et d'agents à une opportunité de mobilité à l'international.

C. Développer notre influence à l'international

a. Développer nos liens avec le monde professionnel à l'international

L'objectif est de développer des alliances fortes avec des acteurs économiques afin de renforcer les filières agricoles et agroalimentaires françaises, européennes et de certains pays tiers, en associant des acteurs publics et privés aux formations et programmes internationaux.

b. Promouvoir et diffuser les modèles français de formation, recherche et d'innovation

Le développement de partenariat sera mis en place avec des institutions spécialisées comme Campus France.

COMMENT LA PARTICIPATION AU PROGRAMME ERASMUS + VA PERMETTRE D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS OPERATIONNELS ?

L'accompagnement à la mobilité réalisé par l'IFRIA BFC lui confère un début d'expertise dans ce domaine qui a besoin d'être renforcé via le programme ERASMUS +.

Les programmes de mobilités des étudiants et des personnes sont un élément essentiel de la stratégie d'internationalisation de notre établissement. La participation au programme Erasmus+ est un levier pour attirer les jeunes vers notre structure.

Le projet Erasmus+ KA103 constitue en effet le support des mobilités de nos étudiants et personnels en Europe et vient en complément d'autres programmes de financement issus de notre région ou de France pour des mobilités sortantes hors Europe.

Pour rendre effective la mobilité à l'international obligatoire des étudiants, l'IFRIA BFC a pour objectif d'accompagner financièrement les mobilités des étudiants sortants en sollicitant la source de financement la mieux adaptée à leur projet. Les bourses Erasmus+ sont un incitatif important pour faciliter la mobilité à l'étranger pour tous nos étudiants, encore plus pour les apprenti(e)s qui depuis la réforme de la formation de septembre 2018, sont contraints désormais de financer leur mobilité à l'étranger.

L'IFRIA BFC coordonne avec son partenaire une cinquantaine de mobilités sortantes chaque année. Au-delà de l'intérêt direct pour l'étudiant, ces échanges facilitent l'approfondissement des partenariats avec des universités européennes et des entreprises et nous permettent de participer à la construction de l'espace européen de la formation et de la recherche.

En matière d'internationalisation des étudiants et des personnels, la participation au programme Erasmus+ est ouverte à tous les étudiants, personnels enseignants et personnels administratifs.

Les étudiants demeurent les premiers bénéficiaires du programme. Les nombreuses opportunités de mobilité leur confèrent des compétences linguistiques, multiculturelles et cognitives. La mobilité est en outre une aide précieuse à la professionnalisation et à une meilleure employabilité de nos diplômés confrontés à la globalisation du monde du travail.

L'IFRIA BFC s'engage à respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion dans sa façon de sélectionner les candidats pour la mobilité (étudiants et personnels) ainsi que pour l'attribution des bourses y afférant. La sélection des candidats tiendra compte des résultats académiques, de l'assiduité en cours, de la motivation du projet, de la maîtrise de la langue du pays de destination, du projet professionnel et des éventuels critères d'inclusion.